

# Marchés Publics

## Quotidien

N° 2524 - Mercredi 06 mars 2019 — 200 F CFA

## Sommaire

- \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 13**
  - Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 13
  
- \* Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : ..... P. 14 à 18**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... P. 14 à 17
  - Marchés de travaux ..... P. 18

La célérité dans la transparence

## Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
E-mail : [infos@dcmp.bf](mailto:infos@dcmp.bf)  
Site web : [www.dgmp.gov.bf](http://www.dgmp.gov.bf)

### Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

### Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Salif OUEDRAOGO

### Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [fogoda2000@yahoo.fr](mailto:fogoda2000@yahoo.fr)

### Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Aminata NAPON/NEBIE  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
François d'Assise BALIMA  
Zoenabo SAWADOGO

### Impression

IMPRIMERIE NIDAP  
01 B.P. 1347 Ouagadougou 01  
Tél. : (+226) 25 43 05 66 /  
(+226) 25 43 03 88  
Email : [nidapbobo@gmail.com](mailto:nidapbobo@gmail.com)

### Abonnement / Distribution

SODIPRESSE  
09 B.P 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

**ISSN 0796 - 5923**

## LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHES PUBLICS

<b>OUAGADOUGOU</b>	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
<b>BOBO DIOULASSO</b>	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougoussou	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
<b>KOUDOUGOU</b>	
Coram	: 50 44 11 48
<b>Ouahigouya</b>	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
<b>BANFORA</b>	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
<b>DEDOUGOU</b>	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
<b>FADA N'GOURMA</b>	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
<b>KAYA</b>	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
<b>TENKODOGO</b>	
CIKA ..	: 40 71 03 17
<b>TOUGAN</b>	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
<b>DORI</b>	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics  
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au  
09 B.P 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

**RESULTATS PROVISOIRES  
DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET  
MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

## Résultats provisoires

<b>MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE</b>							
Demande de prix N°2019-05/MATDC/SG/DMP du 07/02/2019 pour la fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit des structures du MATDC. Nombre de plis reçus : 05 plis. Date de Publication : Quotidien N°2509 du mercredi 13 février 2019 Date de dépouillement : vendredi 22 février 2019. Nombre de lot : 2							
Lot 1 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit des structures « A » du MATDC							
Soumissionnaire	Montant lu FCFA	Montant maximum corrigés TTC pour besoin de l'évaluation	Budget prévisionnel	0,85 M	1,15 M	Observations	Classement
Wouré services (Restaurant)	Min: 3 422 000 TTC Max:13 037 820 TTC	-	14 289 250	-	-	<b>Non conforme</b> pièces administratives non fournies suite à la lettre N°2019-000023/MATDC/SG/DMP du 22/2/2019 ; absence de carte grise du camion frigorifique ; diplôme de CAP fourni au lieu de BTS pour le chef cuisinier ; aide cuisinier non proposé ; 02 serveurs proposés sur 05 demandés ; absence de carnet de santé et de copie légalisée de la CNIB pour les serveurs proposés ; PUH ou contrat de bail non fourni.	-
FERELYB	Min: 2 775 000 HT Max: 10 572 750 HT	-	14 289 250	-	-	<b>Non conforme</b> les CV, les attestations de travail et les attestations de disponibilité du chef cuisinier et de l'aide cuisinier ne sont pas signés ; PUH ou contrat de bail non fourni ; formulaires sur la qualification et la capacité non renseigné (tableau 1.1;1.2;1.5;1.6)	-
Golden Restaurant	Min: 3 125 000 HT Max: 11 906 000 HT	14 049 375	14 289 250	12 006 984	16 244 742	<b>Conforme</b> Erreur de sommation du montant maximum.	2 <sup>ème</sup>
La Société 3 Z	Min: 3 096 910 TTC Max:11 799 227 TTC	-	14 289 250	-	-	<b>Non conforme</b> Attestation de Situation Fiscale (ASF) non valide (expirée depuis le 10/8/2017) fournie suite à la lettre N°2019-000023/MATDC/SG/DMP du 22/2/2019; calendrier de livraison non précisé.	-
Club Belko	Min: 3 599 000 TTC Max: 13 712 190TTC	13 712 190	14 289 250	12 006 984	16 244 742	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>Club Belko</b> pour un montant minimum de <b>trois millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille (3 599 000) francs CFA TTC</b> et un montant maximum de <b>quatorze millions deux cent seize mille cinquante (14 216 050) francs CFA TTC</b> après une augmentation de 3,67% des quantités avec un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque ordre de commande.					
Lot 3 : Fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit des structures « C » du MATDC							
Soumissionnaire	Montant lu FCFA	Montant maximum corrigés TTC pour besoin de l'évaluation	Budget prévisionnel	0,85 M	1,15 M	Observations	Classement
Golden Restaurant	Min: 3 187 500 HT Max: 12 144 375 HT	14 330 362	14 289 250	12 159 841	16 451 549	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
La Société 3 Z	Min: 3 096 910 TTC Max:11 799 227 TTC	-	14 289 250	-	-	<b>Non conforme</b> Attestation de Situation Fiscale (ASF) non valide (expirée depuis le 10/8/2017) fournie suite à la lettre N°2019-000023/MATDC/SG/DMP du 22/2/2019; calendrier de livraison non précisé.	-
Club Belko	Min: 3 599 000 TTC Max: 13 712 190 TTC	-	14 289 250	-	-	<b>Non Conforme</b> même matériel proposé au lot 1 ; même personnel proposé au lot 1	-
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>Golden Restaurant</b> pour un montant minimum de <b>trois millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (3 187 500) francs CFA HT</b> et un montant maximum de <b>treize millions neuf cent soixante et un mille deux cent cinquante (13 961 250) francs CFA HT</b> après une augmentation de 14,96% des quantités avec un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque ordre de commande.					

## Résultats provisoires

### RADIODIFFUSION TELEVISION DU BURKINA

Demande de Prix N°2019-03/MC-RP//SG/DG.RTB/PRM du 25/01/2019 pour l'acquisition de petits matériels et outils de maintenance au profit de la Radiodiffusion - Télévision du Burkina (RTB) - Financement : Budget de la RTB, Gestion 2019 ;  
Publication : Revue des Marchés Publics n°2506 du vendredi 08 février 2019 - Nombre de concurrents : trois (03)  
Date de dépouillement : 18/02/2019.

Soumissionnaire	Offre financière initiale (en F CFA TTC)	Offre financière corrigée (en F CFA TTC)	Observations
ECGYC	Mini : 17 481 918 Maxi : 30 010 766	Mini : Maxi :	Non conforme : -Absence d'agrément technique comme demandé dans le DDP ; -Absence d'échantillon et/ou de prospectus comme demandé dans le DDP.
PLANETE SERVICE	Mini : 28 111 730 Maxi : 44 066 510	Mini : Maxi :	Non conforme : - Absence d'agrément technique comme demandé dans le DDP ; -Absence d'échantillon et/ou de prospectus comme demandé dans le DDP.
PWBC Sarl	Mini : 15 578 124 Maxi : 24 250 298	Mini : 16 015 373 Maxi : 24 717 873	Conforme Corrections dues à : -Pas de montant min à l'item 10 ; -Erreur quantité max item15 : 15 au lieu de 10 ; -différence les montants en lettre et les montants en chiffre sur le Bordereau des Prix Unitaires aux items 84 et 95 ; -Correction du montant de l'item 91 après la confirmation de prix.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	PWBC Sarl pour un montant minimum de seize millions quinze mille trois cent soixante-treize (16 015 373) Francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-quatre millions sept cent dix-sept mille huit cent soixante-treize (24 717 873 ) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours au titre de l'année budgétaire 2019 comme délai contractuel.		

Demande de Prix 2019-04/MC-RP//SG/DG.RTB/PRM du 30/01/2019 pour l'achat de fournitures de bureau au profit de la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB)Financement : Budget de la RTB, Gestion 2019 - Publication : Revue des Marchés Publics n°2507 du mercredi 11 février 2019  
Nombre de concurrents : douze (12) - Date de dépouillement : 20/02/2019.

Soumissionnaire	Offre financière initiale (en F CFA TTC)	Offre financière corrigée (en F CFA TTC)	Observations
ECGYK	Mini : 17 168 558 Maxi : 25 011 428	Mini : 13 158 944,30 Maxi : 21 001 820,20	Non Conforme : propose un prospectus de dictionnaire 2018 au lieu de 2019 demandé dans le DDP ; Correction calculs horizontal de l'item 48 et application de la TVA sur le montant HTVA avant la remise ; -offre anormalement basse.
EOGSF Sarl	Mini : 14 266 790 Maxi : 20 903 700		Non conforme : -propose un prospectus de dictionnaire 2018 au lieu de 2019 demandé dans le DDP.
EUREKA SERVICE Sarl	Mini : 12 597 450 H TVA Maxi : 18 631 250 H TVA		Non conforme : propose un prospectus de dictionnaire 2018 au lieu de 2019 demandé dans le DDP.
ESF	Mini : 15 572 460 Maxi : 22 930 350		Non conforme : propose un prospectus de dictionnaire 2018 au lieu de 2019 demandé dans le DDP.
ETB	Mini : 13 110 250 H TVA Maxi : 19 200 750 H TVA	Mini : 14 076 500 H TVA Maxi : 21 431 750 H TVA	Conforme : Corrections dues à des erreurs sur les quantités de certains items et des différence entre montant en lettre et montant en chiffre de trois items.
GSL Sarl	Mini : 14 505 405 H TVA Maxi : 21 228 670 H TVA		Non conforme : -Item 47 registre 5 main au lieu de 46 /13 ; -Item 48 : registre 6 main au lieu 45/13 ; -Item 56 : trombone 25 au lieu de GF.
PWBC Sarl	Mini : 17 854 025 Maxi : 25 337 043		Non conforme : Item 36 : pas de proposition d'échantillon de marqueur pour tableau marques.
ERK	Mini : 15 532 090 Maxi : 22 611 190		Non conforme : Pas de proposition de pays d'origine pour tous les items.
PLANETE SERVICE	Mini : 14 724 552 Maxi : 21 577 046		Non conforme : Pas de proposition de pays d'origine pour tous les items.
ALLIBUS	Mini : 10 869 500 H TVA Maxi : 15 672 200 H TVA		Non conforme : -Pays de proposition de pays d'origine pour la majorité des items ; -propose des photos au lieu de prospectus et/ou échantillon.
ROBUS	Mini : 11 406 250 H TVA Maxi : 16 513 250 HTVA		Non conforme : -Pays de proposition de pays d'origine pour la majorité des items ; -propose des photos au lieu de prospectus et/ou échantillon ; - Item 36 : pas de proposition d'échantillon de marqueur pour tableau ; -Item 13 : échantillon non conforme ; -Item 46 : pas de proposition d'échantillon de rame de papier vert ; -Confusion et /ou absence de marques et pays d'origine dans la majorité des items.
SLCGB	Mini : 19 659 500 Maxi : 23 982 210		Non conforme : aucune pièce administrative fournis dans les délais.
<b>Attributaires</b>	ETB pour un montant minimum de quatorze millions soixante-seize mille cinq cent (14 076 500) Francs CFA H TVA et un montant maximum de vingt-un millions quatre cent trente-un mille sept cent cinquante (21 431 750) F CFA H TVA avec un délai de livraison de trente (30) jours au titre de l'année budgétaire 2019 comme délai contractuel.		

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE LA SANTE

**Appel d'Offres International (après pré-qualification N°2018-0063/MS/SG/DMP/PADS-PCCS) du 20/09/2018 pour les travaux de construction du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Manga (Tranche A [lots 1 et 2]). Date de dépouillement : 05/11/2018 ;**  
 Date de délibération : 07/12/2018, Financement : Fonds Saoudien : 40% HT-HD ; Fonds Koweïtien : 40% HT -HD ;  
 Contrepartie (ETAT) : 20% TTC ; Date de l'Avis de non objection du Fonds Saoudien : 18/02/2019 ;  
 Date de l'Avis de non objection du Fonds Koweïtien : 30/01/2019 ; Nombre de plis reçus : 07.

Soumissionnaires	Montants lus F CFA		Montants corrigés F CFA		Observations
	HT HD	TTC	HT HD	TTC	
<b>Lot 1 : Construction en tout corps d'état : service des urgences ,bloc opératoire, centrale de stérilisation, hospitalisation chirurgie R+1, hospitalisation maternité, buanderie CHR, hangar accompagnants, hangar chambre mortuaire, poste latrines, locaux techniques, poste de livraison, local surpresseur, parkings, Voiries et Réseaux Divers (terrassement, voiries aménagement canal et exutoire, assainissement, AEP, distribution générale basse tension, forage + château d'eau, galeries couvertes, autres aménagements extérieurs, etc...)</b>					
<b>Groupement MK Construction/ AL QASABI</b>	5 551 353 712	6 550 597 380	5 615 575 736	6 626 379 368	-VRD : Omission de la ligne 17.1.4.38 d'un montant de 350 000, erreur de sommation du sous total 17.1.4 ; double sommation des sous totaux zone 1 et zone 2 d'un montant de 79 600 000. Erreur aux galeries couverts point 6.3 Prix unitaire 40 000 en lettres et 4 000 en chiffres au point 17.1.4.10 Prix unitaire 350 000 000 en lettres et 350 000 en chiffres ; erreur de sommation au total VI; SERVICES DES URGENCES : sous total 17.2 :items Pm comptabilisés d'un montant de 12 280 000 au lieu de 2 780 000 sous total 17.3 PM comptabilisé, Sous total 18.2 :omission des montants des lignes 18.2.1.4 et 18.2.3.4 ;Total XVII : PM comptabilisé Total XIX : PM comptabilisé BLOC OPERATOIRE : Omission du montant de la ligne 11.2.2.a d'un montant de 42 346 ; omission sous total 17.5 d'un montant de 2 150 000 ; -Le montant corrigé prend en compte la remise de 4% proposé par le soumissionnaire. -Les corrections ont entraîné une augmentation du montant de 5,37% <b>Conforme</b>
<b>Groupement CENTRO SA/ ESDP SA/ ECNAF sarl</b>	6 911 701 317	8 155 807 554	6 326 549 330	7 465 328 210	-SERVICES DES URGENCES : erreur de sommation due à la répétition du sous total VIII d'un montant de 90 884 900 BLOC OPERATOIRE : erreur de sommation de la rubrique menuiserie bois : 48 745 000au lieu de 73 403 750 Répétition des rubriques climatisation et ventilation et béton armé en élévation entraînent respectivement une baisse de 153 850 000 et 210 661 800 -CENTRALE DE STERILISATION :erreur de sommation du Total XX :4180000 au lieu de 4630000 erreur de sommation du Total HTVA 128384255 au lieu de 145721255 - HOSPITALISATION CHURURGIE R+1 :erreur de sommation du montant HTVA 745315527 au lieu de 785090527 - HOSPITALISATION MATERNITE :Item PM comptabilisé 20 000 000 -BUANDERIE CHR :item PM comptabilisé au total XVIII.LOCAL SURPRESSEUR :Non prise en compte dans la sommation du sous total X entraînant une augmentation de 466 000 ; -HANGARS : Comptabilisation de 8 hangars au prix unitaire de 10 589 935 au lieu de 20 749 870 -Méthodologie détaillée mais Incohérence entre cette méthodologie et le planning d'exécution en ce qui concerne le délai d'exécution de certains ouvrages Exemple : Dans la méthodologie la phase préparatoire sans travaux est prévue pour 3 mois alors que dans son planning, les travaux préparatoires et de terrassement sont prévus pour moins de 2 mois ; -L'entreprise décrit des travaux qui ne font pas partie du présent projet exemples : Habillage de façade en cassette J-Bond ; façade rideau à ossature. -Planning d'approvisionnement satisfaisant. Par contre le planning de mobilisation est arbitraire : Le groupement prévoit la mobilisation de l'ensemble du personnel et de l'ensemble du matériel quel que soit le corps d'état du début jusqu'à la fin du chantier, la disponibilité étant différente de la mobilisation. - Précontrat avec un spécialiste pour la station de traitement des eaux usées non fourni. -Le montant corrigé prend en compte la remise de 5% proposé par le soumissionnaire. -Les corrections ont entraîné une diminution du montant de 3,65% <b>Non Conforme</b>
<b>Groupement EKS SA/ SOGEDIM-BTP sarl</b>	-	6 182 000 012	5 195 326 437	6 130 485 196	-VRD : Erreur de saisie au total XIV station de traitement des eaux 450 000 000 au lieu de 425 000 000 erreur de sommation au total VI : 1 383 141 599 au lieu de 1 358 141 599 HANGARS : Comptabilisation de 8 hangars au prix unitaire de 8 846 278 au lieu de 17 428 356. -Offre jugée anormalement basse car son montant de 6 130 485 196 FCFA TTC est inférieur à 0.85M soit 6 262 989 163 FCFA TTC. -Les corrections ont entraîné une diminution du montant de 0,83% <b>Non Conforme</b>

## Résultats provisoires

C.G.E	7 850 406 422	-	7 311 531 051	8 627 606 640	<p>-SERVICES DES URGENCES : sous total 17.3 PM comptabilisé ; Totaux XVII et XIX : PM comptabilisés ; -BLOC OPERATOIRE : erreur de sommation au Total XVII ; - HOSPITALISATION CHIRURGIE : Total XVIII : item 18.3.1 PM comptabilisé ; erreur de sommation au total XX</p> <p>-Offre jugée anormalement élevée car son montant de 8 627 606 640 FCFA TTC est supérieur à 1.15M soit 8 473 455 927 FCFA TTC.</p> <p>-Le montant corrigé prend en compte la remise de 2,5% proposé par le soumissionnaire.</p> <p>-Les corrections ont entraîné une diminution du montant de 4,48%</p> <p><b>Non Conforme</b></p>
SOL CONFORT ET DÉCOR	6 857 959 393 et après rabais : 6 446 481 829	7 606 848 558	6 613 250 434	7 803 635 512	<p>-VRD : Non prise en compte dans la sommation du montant de la ligne 17.1.2.11du sous total « poste de transformation de la zone 2 » -BLOC OPERATOIRE : Niveau R+1 montant en lettres 6 500 contre 1750 en chiffres (ligne 11.1.6) - HOSPITALISATION CHIRURGIE R+1 : ligne 15.68 du R+1 montant en lettres 5000 sur bordereau contre 105 000 sur devis ; ligne 18.3 système d'appel infirmier PM comptabilisé de 9 840 000 ; ligne 18.2.5.2montant en lettres de 870 000 sur bordereau contre 48 000 sur devis ; ligne 18.2.7 montant en lettres de 3 840 000 sur bordereau contre 78 000 sur devis ; ligne 18.3.1 du niveau R+1PM comptabilisé à hauteur de 9 840 000 ; -MATERNITE :PM comptabilisé de 9 840 000 ; - BUANDERIE CHR :Ligne 18.2 PM comptabilisé à 2 370 000</p> <p>-PARKING TYPE 3 : montant en lettres de 150 000 sur bordereau contre 250 000 en chiffres sur devis</p> <p>-L'entreprise a décrit une bonne organisation du site. Une méthodologie détaillée par corps d'état globalement cohérente avec les calendriers d'exécution d'approvisionnement : toutefois le Planning d'exécution ne fait pas ressortir les travaux de terrassement généraux préalables à l'implantation des ouvrages. -Le montant corrigé prend en compte la remise de 6% proposé par le soumissionnaire.</p> <p>-Les corrections ont entraîné une augmentation du montant de 2,59%</p> <p><b>Non Conforme</b></p>
Groupement DYJESCK-GERBATP sarl	6 645 858 555	-	6 424 066 786	7 580 398 807	<p>-BLOC OPERATOIRE : sous total 11.2 -RDC erreur de sommation (22 269 417 au lieu de 22 180 627) ; Omission du montant de 18 227 500 du sous total 17.5 -RDC au TOTAL XVII ; Omission du montant de 4 550 000 du sous total 17.5 R+1 au TOTAL XVII. -BUANDERIE CHR : Erreur de calcul 4.63*50 000 égal à 231 500 au lieu de 277 800.</p> <p>- Le montant corrigé prend en compte la remise de 3,70 % proposé par le soumissionnaire. -Les corrections ont entraîné une augmentation du montant de 0,38%</p> <p><b>Conforme</b></p>
Groupement CGPS BTP sarl/ TTM sarl	6 619 275 327	7 810 674 085	6 450 443 540	7 611 523 377	<p>-SERVICES DES URGENCES : Erreurs de sommation aux sous totaux 17.2 et 18.1 ; Totaux XVI et XVII : erreur de sommation ; Non prise en compte du montant de 1 500 000 de l'item 17.2.3.5c ; -BLOC OPERATOIRE : erreur de sommation des totaux XX, R+1, XV ; -CENTRALE DE STERILISATION : erreur de sommation du total IX ; -HOSPITALISATION CHIRURGIE R+1 : Total XVIII : item 18.3.1 PM comptabilisé ; Total XIX : item 19.10 erreur de quantité : 30 au lieu de 28 ; item 13.2.4 :erreur de quantité :1145.56 au lieu de 1150.06.</p> <p>-HOSPITALISATION MATERNITE : erreurs de sommation aux totaux XII et XIII ; -BUANDERIE CHR : Total XVIII ligne 18.2.3.23 PM comptabilisé ; -PARKING TYPE 1 : erreur de sommation au total XII ; -PARKING TYPE 3 : erreur de sommation au total XVII ; -POSTE DE LIVRAISON : erreur de sommation au total XII ; -LOCAL SURPRESSEUR : erreur de sommation du total XX ; -BLOCS LATRINES ACCOMPAGNANTS : erreur de sommation du total XI.</p> <p>-Les corrections ont entraîné une diminution du montant de 2,55%</p> <p><b>Conforme</b></p>
Attributaire	<p><b>Groupement MK CONSTRUCTION/ALQASABI pour un montant de cinq milliard six cent quinze millions cinq cent soixante-quinze mille sept cent trente-six (5 615 575 736) F CFA HT-HD soit six milliards six cent vingt-six millions trois cent soixante-dix-neuf mille trois cent soixante-huit (6 626 379 368) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de dix-huit (18) mois.</b></p>				

## Résultats provisoires

**LOT 2 : Construction en tout corps d'état : Consultation externe, chambre mortuaire, service des entrées ,hospitalisation pédiatrie, hospitalisation médecine interne, maternité, urgences pédiatriques, néonatalogie, laboratoire et banque de sang, pharmacie, imagerie médicale, locaux fluides, service informatique, bâtiment administratif, atelier de maintenance, service d'ophtalmologique-ORL, maladies infectieuses, cuisine CHR, cafétéria, cuisine et buanderie accompagnants.**

<p><b>Groupement MK Construction/ AL QASABI</b></p>	<p>6 960 687 964</p>	<p>8 213 611 798</p>	<p>6 665 163 997</p>	<p>7 864 893 517</p>	<p>-CHAMBRE MORTUAIRE : Sous total 17.3 Omission des montants des lignes 17, 3,12 et 17, 3,13 HOSPITALISATION PEDIATRIE : 18.3.1 Montant 6500000 en PM comptabilisé -HOSPITALISATION MEDECINE INTERNE :18.3.1 Montant 6500000 en PM comptabilisé MATERNITE :14.9 erreur de calcul 14,920.2.3 Sous total erreur de sommation du sous total 20,2,3 / 11652000 au lieu de 27652000 TOTAL XXII erreur de sommation, omission du montant de la ligne 13,1,6 / 1887 450 -URGENCE PEDIATRIE :Sous total 18.2 erreur de sommation, omission des montants des lignes 18,2,1,9 et 18,3,1,920.2.3 Sous total : erreur de sommation sous total 20,2,3 / 3046000 au lieu de 19046000 -NEOTATOLOGIE :FMV10x: Trappe à guillotine de 160x80 en aluminium : erreur de calcul du montant FMV10x PHARMACIE :20.2.4.7 erreur de calcul ligne 20,2,4,7 / 30000 -IMAGERIE MEDICALE :Sous total 18.2 Omission des montants des lignes 18,2,1,13 et 18,2,3,13 -INFORMATIQUE : Sous total 18.2 erreur de sommation, omission des lignes 18,2,1,20 / 18,2,2 et 18,2,3,20 -BATIMENT ADMINISTRATIF : Sous total 18.2 omission du sous total 18,2 montant 22900000 au lieu de 0 TOTAL XVIII erreur de sommation sous total 18,4 TOTAL XIX erreur de sommation, omission de la ligne 19,1 d'un montant de 550 000. -ATELIER DE MAINTENANCE : Sous total 17.3 erreur de sommation, omission de la ligne 17, 3,22 / montant 660 000 ; TOTAL GENERAL erreur de sommation / TOTAL XXII comptabilisé deux fois ; -CUISINE CHR : TOTAL XIX erreur de sommation, omission ligne 19,13 montant 490 000. -Offre jugée anormalement élevée car le montant 7 864 893 517 est supérieur à 1.15M soit 6 900 226 161 FCFA TTC -Le montant corrigé prend en compte la remise de 4% proposé par le soumissionnaire. -Les corrections ont entraîné une diminution du montant de 0,26% <b>Non conforme</b></p>
<p><b>Groupement CENTRO SA/ ESDP SA/ ECNAF sarl</b></p>	<p>5 470 313 790</p>	<p>6 454 970 273</p>	<p>5 328 396 528</p>	<p>6 287 507 902</p>	<p>-HOSPITALISATION PEDIATRIE : Omission de l'item 13.2.4 réajusté au prix unitaire de 16000 du même item au service des entrées entraînant une hausse de 18 328 960 Omission du Total XIII.-URGENCES PEDIATRIQUES : Non prise en compte du montant de la ligne 13.1.8 dans la sommation entraînant une hausse de 3 998 560 -LABO ET BANQUE DE SANG :Non prise en compte dans la sommation de la ligne 15.42 entraînant une hausse de 745 500 -PHARMACIE : Non prise en compte dans la sommation des totaux XIV et XIX -BATIMENT ADMINISTRATIF : Non prise en compte dans la sommation du montant du total XIX ; -ATELIER DE MAINTENANCE : Non prise en compte dans la sommation des montants des lignes 15.9 et 15.12 -OPHTA-ORL Hospitalisation : Erreur de calcul au total XIII entraînant une hausse de 31 384 480 -CAFETERIA : erreur de sommation au total XX entraînant une hausse de 600 000 -CUISINE ET BUANDERIE ACCOMPAGNANTS : erreur de sommation entraînant une hausse de 2 070 000. -Méthodologie détaillée mais Incohérence entre cette méthodologie et le planning d'exécution en ce qui concerne le délai d'exécution de certains ouvrages Exemple : Dans la méthodologie la phase préparatoire sans travaux est prévue pour 3 mois alors que dans son planning, les travaux préparatoires et de terrassement sont prévus pour moins de 2 mois L'entreprise décrit des travaux qui ne font pas partie du présent projet exemples : Habillage de façade en cassette J-Bond ; façade rideau à ossature. -Planning d'approvisionnement satisfaisant. Par contre le planning de mobilisation est arbitraire : le groupement prévoit la mobilisation de l'ensemble du personnel et de l'ensemble du matériel quel que soit le corps d'état du début jusqu'à la fin du chantier, la disponibilité étant différente de la mobilisation. - Le montant corrigé prend en compte la remise de 5% proposé par le soumissionnaire. -Les corrections ont entraîné une augmentation du montant de 2,53% <b>Non Conforme</b></p>



## Résultats provisoires

<p><b>Groupe EKS SA/ SOGEDIM-BTP sarl</b></p>	<p>-</p>	<p>5 365 000 014</p>	<p>4 555 915 082</p>	<p>5 375 979 797</p>	<p>-MATERNITE : item 18.2.1.7 erreur de calcul 1 000 000 au lieu de 1 500 000, item 18.2.3.7 erreur de calcul 500 000 au lieu de 4 500 000, items 18 .2. 5.1 à 18.2.7 erreurs de calcul.          -ATELIER DE MAINTENANCE : erreur de sommation du montant HTVA.          -Plan d'installation de chantier inadapté au site du projet et à la consistance des travaux : absence de voies d'accès et de positionnement réel des bâtiments.          -Le groupement d'entreprises EKS SA/ SOGEDIM-BTP SARL a présenté un plan d'installation de chantier inadapté au site du projet et à la consistance des travaux : absence de voies d'accès et de positionnement réel des bâtiments.          -Par ailleurs, le groupement d'entreprises EKS SA/ SOGEDIM-BTP SARL qui était attributaire de marchés pour l'exécution des travaux de transformation des dix (10) Centres de Santé et de promotion Sociale (CSPS) en Centres Médicaux (CM) avec le Ministère de la Santé à travers une Maitrise d'Ouvrage Délégué (MOD) pour un montant d'un milliard quatre cent quatre-vingt-un millions deux cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-douze (1 481 272 892) FCFA TTC, a connu des difficultés dans leurs achèvements, ce qui a abouti à la résiliation desdits marchés. Dans la présente offre, le groupement d'entreprises EKS SA/ SOGEDIM-BTP SARL a fait des fausses déclarations sur ses marchés en déclarant les avoir exécutés avec du retard, ce qui est totalement contraire à l'esprit des IS (point 3.1(a). V de la page 1.11. du Dossier d'appel d'offres.          -Notons en sus que les travaux à exécuter dans ces CSPS ont connu un début d'exécution dans le mois d'avril 2013 pour un délai d'exécution de neuf (09) mois et ces travaux n'ont pas connu de fin d'exécution jusqu'à leurs résiliations en juillet 2018 (la liste de ces marchés est consignée dans le rapport d'analyse).          -Les corrections ont entraîné une augmentation du montant de 0,20%  <b>Non conforme</b></p>
<p><b>SOL CONFORT ET DECOR</b></p>	<p>6 098 514 476 et après rabais : 5 824 081 325</p>	<p>7 872 415 963</p>	<p>5 814 684 125</p>	<p>6 861 327 267</p>	<p>-HOSPITALISATION PEDIATRIE : item 18.3 PM comptabilisé : 9 840 000.          - Le montant corrigé prend en compte la remise de 4,5% proposé par le soumissionnaire.          Les corrections ont entraîné une diminution du montant de 0,16%  <b>Conforme</b></p>
<p><b>Groupe DYJESCK-GERBATP sarl</b></p>	<p>5 626 659 024</p>	<p>-</p>	<p>5 339 393 043</p>	<p>6 300 483 791</p>	<p>-MATERNITE : Sous total 20.2.3 : erreur de sommation prenant en compte jusqu'à la ligne 20.2.1.1 soit 38 463 000 au lieu de 43 863 000 ; INFORMATIQUE : Sous total 18.2 erreur de sommation 37 505 000 au lieu de 4 155 000 ; BATIMENT ADMINISTRATIF : TOTAL XVIII Omission du sous total 18.4 soit 16 613 000 au lieu de 16 373 000          -ATELIER DE MAINTENANCE : TOTAL GENERAL : erreur de sommation (le total XXII comptabilisé deux fois) ; SERVICE OPHTHALMO ORL HOSPI : TOTAL XX : omission du sous total 20.5 soit 34 959 000 au lieu de 32 239 000 ; CUISINE CHR : TOTAL XX : Erreur de sommation 14 965 000 au lieu de 5 565 000.          - Le montant corrigé prend en compte la remise de 5,70% proposé par le soumissionnaire.          -Les corrections ont entraîné une augmentation du montant de 0,63%  <b>Conforme</b></p>
<p><b>Groupe CGPS BTP sarl/ TTM sarl</b></p>	<p>5 975 060 501</p>	<p>7 050 573 751</p>	<p>5 956 694 108</p>	<p>7 028 899 047</p>	<p>-CONSULTATIONS EXTERNES : erreur de sommation au sous total 20.5 (3 040 000 au lieu de 0) et du Total XII (19 493 935 au lieu de 35 972 570) ;          -SERVICE EXTERIEUR : erreur de sommation du total XIII (9 716 948 au lieu de 3 150 060) et du total XV (4 650 400 au lieu de 675 400) ; -HOSPITALISATION PEDIATRIE : item 18.3.1 PM comptabilisé : 150 000. -HOSPITALISATION MEDECINE INTERNE : erreur de sommation du total XV (15 064 400 au lieu de 14 344 400), du total XVII (17 619 000 au lieu de 11 634 000) et du total XVIII (37 260 000 au lieu de 20 620 000) ;          -MATERNITE : erreur de sommation du total XV (46 528 200 au lieu de 44 418 200) ; -URGENCES PEDIATRIQUES : erreur de sommation du total XVIII (19 690 000 au lieu de 10 515 000) ; -LABO ET BANQUE DE SANG : erreur de sommation du total XV (17 629 350 au lieu de 16 194 350), du total XVII (35 756 500 au lieu de 25 256 500) et du total XX (14 380 500 au lieu de 6 560 500) ;</p>

## Résultats provisoires

					<p>-PHARMACIE : erreur de sommation du total XV (11 704 000 au lieu de 14 604 000) ;</p> <p>-IMAGERIE : erreur de sommation du total XV (29 785 000 au lieu de 29 035 800) et du total XX (13 408 000 au lieu de 7 143 000) ; -BATIMENT ADMINISTRATIF : erreur de sommation du total XII (11 494 360 au lieu de 21 062 320) Sous total RDC Chapitre XX : omission de 500 000 ;</p> <p>-MALADIES INFECTUEUSES : erreur de sommation du total XIII (77 861 588 au lieu de 143 953 995)-CUISINE CHR : erreur de sommation du total XV (7 214 000 au lieu de 2 419 000) ; -CUISINE BUANDERIE ACCOMPAGNANTS : erreur de sommation du total XII (1 813 778 au lieu de 2 740 778), erreur de calcul de l'item 20.2.4.7 (120 000 au lieu de 60 000)</p> <p>-Offre jugée anormalement élevée car le montant 7 028 899 047 est supérieur à 1.15M soit 6 900 226 161 FCFA TTC</p> <p>Les corrections ont entraîné une diminution du montant de 0,31%</p> <p><b>Non conforme</b></p>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Groupement DYJESCK / GERBA TP SARL</b> pour un montant de <b>cinq milliard trois cent trente-neuf millions trois cent quatre-vingt-treize mille quarante-trois (5 339 393 043) F CFA HT-HD</b> soit <b>six milliard trois cent millions quatre cent quatre-vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-onze (6 300 483 791) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>seize (16) mois</b>.</p>				

### UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

**Rectificatif des résultats parus dans le quotidien n°2505 du vendredi 08 février 2019, suite à la décision N°2019-L0051/ARCOP/ORD du 14 février 2019 relatif à :**

Appel d'offres ouvert accéléré n°2019-003/UO1-JKZ/P/SG/PRM suivant autorisation n°002556/MESRSI/SG/UO1-JKZ/P du 10/12/2018 relative à l'acquisition de tables-bancs et de chaises au profit de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO - Financement : Budget de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, Gestion 2018 - Publication : quotidien N°2468 du 18/12/2018 - Date de dépouillement : 4/01/2019 - Date de délibération : 18/02/2019 - Nombre de plis : 09

**Lot 1 : Acquisition de tables-bancs pour les amphithéâtres K et L de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.**

Soumissionnaires	Montants lu en FCFA HTVA	Montants corrigé en FCFA HTVA	Montants lu en FCFA TTC	Montants corrigé en FCFA TTC	Observations
Groupement DAIMO SARL-PCB SARL	-	-	101 775 000	101 775 000	Offre anormalement basse par rapport à la borne inférieure de 104 439 203 FCFA TTC : Non conforme
WILL.COM	-	-	122 130 000	122 130 000	conforme
IMEA-BTP sarl	105 750 000	103 425 000	124 785 000	122 041 500	Erreur sur le bordereau des prix unitaires. Différence entre le montant en lettre et le montant en chiffre entraînant une variation de -2,20% : conforme
Groupement ATMM-PROXITEC S.A.	-	-	111 000 240	111 000 240	-Le chiffre d'affaire fourni pour le compte de l'entreprise ATMM n'est pas conforme et non authentique : Non conforme
ETLA			132 750 000	132 750 000	Hors enveloppe : Non conforme
EKL	112 500 000	112 500 000	132 750 000	132 750 000	-Absence de chiffre d'affaire -Absence de la liste de personnel, des diplômes, les CNIB et les curriculum vitea. -Hors enveloppe : Non conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	IMEA-BTP SARL pour un montant de Cent vingt-deux millions quarante un mille cinq cents (122 041 500) Francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

#### Lot 2 : Acquisition de chaises pour les chapiteaux

Soumissionnaires	Montants lu en FCFA HTVA	Montants corrigés en FCFA HTVA	Montants lu en FCFA TTC	Montants corrigé en FCFA TTC	Observations
UPG SARL			24 544 000	-	Néant
GENERAL MOBILIER			23 600 000		Néant
Groupement DAIMO SARL-PCB SARL			18 000 000		Néant
Groupement ATMM-PROXITEC S.A.			23 125 000		Néant
ETLA			22 420 000		Néant
EKL			21 240 000		Néant
WHOLE AFRICA SARL			25 000 000		Néant
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	Non attribué : Changement du besoin suite à la transformation de la nature et du modèle de chapiteaux proposé par la présidence du Faso.				

## Résultats provisoires

### MINISTÈRE DES MINES ET DES CARRIÈRES

(Demande de prix n°2019-003/MMC/SG/DMP du 07 février 2019)

**Objet :** Fourniture de pause-café, de pause déjeuner et de location de salle de réunion au profit du Ministère des Mines et des Carrières à Koudougou et à Bobo-Dioulasso. **Date de publication :** Revue des marchés publics n° 2508 du mardi 12 février 2019

**Financement :** Budget de l'Etat, Exercice 2019. **Date d'ouverture des plis :** 22 février 2019. **Nombres de soumissionnaires :** Deux (02).

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants Corrigés en FCFA	Observations
<b>LOT 1 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner au profit du Ministère des Mines et des Carrières à Koudougou</b>			
<b>HARBIN SARL</b>	Mini : 580 000 HTVA Maxi : 2 543 000 HTVA	Mini : 580 000 HTVA Maxi : 2 543 000 HTVA	<b>Offre non conforme :</b> - Autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration non fournie ; - Certificat de salubrité non fourni. - La salle de réunion n'appartient pas au soumissionnaire « HARBIN SARL » comme indiquée dans le dossier.
<b>ENTREPRISE LA TRINITE MONICA</b>	Mini : 960 000 HTVA Maxi : 3 900 000 HTVA	Mini : 960 000 HTVA Maxi : 3 900 000 HTVA	<b>Offre conforme</b>
<b>LOT 2 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner au profit du Ministère des Mines et des Carrières à Bobo-Dioulasso</b>			
Néant	-	-	Absence de plis
<b>Attributaire</b>	<b>Lot 1 : ENTREPRISE LA TRINITE MONICA</b> pour un montant minimum de neuf cent soixante mille (960 000) FCFA HTVA et un montant maximum de quatre millions quatre cent soixante-seize mille (4 476 000) FCFA HTVA, après une augmentation de 12,96% sur les quantités maximum initiales des items 1 et 2 et de 12,50% sur la quantité maximum initiale de l'item 3 pour un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2019 et sept (07) jours pour chaque ordre de commande.  <b>Lot 2 :</b> Infructueux pour absence de plis.		

### AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N°2523 du mardi 05 mars 2019

Manifestation d'intérêts N° 2019/001/AGETIB/DG/SPM relatif au contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de voiries dans le cadre de la commémoration des festivités du 11 décembre 2019 dans la ville de Tenkodogo, (Région du Centre-Est)

Financement : Budget de l'état, gestion 2019 - Publication : Revue des marchés publics du N°2502 du 04/02/2019

Date de d'ouverture des plis : 19/02/ 2019 - Nombre de plis reçus : 18 - Date de délibération : 1er/03/2019

Résultats des attributions suivant la délibération de la Commission d'attribution des Marchés (CAM) de l'Agētib du 1er mars 2019

**MDC1 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage d'environ 10 757 ml de voiries urbaines pour la commémoration du 11 décembre 2019 à Tenkodogo**

N°	Nom du Candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les qualifications dans le domaine des prestations	Les références analogues	Observations
15	ACE	conforme	15	conforme	8	Retenu
8	GROUPEMENT CEITP /HYDROARCH /GEO-CONSULT	conforme	9 NP et 16	conforme	7	Retenu
16	CINTECH/AG7		15 et 23	conforme	7	Retenu
10	GROUPEMENT TERRABO INGENIEURS CONSEILS/FASO INGENIERIE/GIC SENEGAL	conforme	7, 10 et 29	conforme	6	Retenu
9	AGEIM INGENIEURS CONSEILS	conforme	19	conforme	6	Retenu
3	TED/OZED INGENIEURS	conforme	12 et 2	conforme	5	Non retenu pour MDC1
4	CAFI-B/BNEDT	conforme	40 et 15	conforme	5	Non retenu pour MDC1
11	GROUPEMENT AC3E/GIC MALI	conforme	17 et 20	conforme	4	Non retenu pour MDC1
14	GEFA/DECO/INGER	conforme	9, 19 et 18	conforme	4	Non retenu pour MDC1
17	TECHNI CONSULT/MEMO	conforme	26 et 17	conforme	4	Non retenu pour MDC1
1	ACIT GEOTECHNIQUE/TR ENGINEERING/AQUATIS CONSULTANCE	non conforme	8 ; 30 et 19	conforme	3	Preuve de la demande ou de l'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs non fourni pour le bureau AQUATIS
12	CINCAT INTERNATIONAL	conforme	16	conforme	3	Non retenu pour MDC1
13	CETRI/GERMS	conforme	20 et 18	conforme	3	Non retenu pour MDC1
5	GERTEC/ICR	conforme	10 et 12	conforme	1	Non retenu pour MDC1
7	GROUPEMENT 2EC/HORSE	conforme	8 et 16	conforme	0	Non qualifié Pas d'expérience analogue au cours des cinq dernières années
18	GIS TUNISIE/AICET	Pas de précision du lot de soumission dans la lettre de manifestation d'intérêt				

**MDC2 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage d'environ 10 777 ml de voiries urbaines pour la commémoration du 11 décembre 2019 à Tenkodogo**

N°	Nom du Candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références analogues	Commentaires
15	ACE	conforme	15	conforme	8	Déjà retenu pour la MDC1
8	GROUPEMENT CEITP/HYDROARCH /GEO- CONSULT	conforme	9 NP et 16	conforme	7	Déjà retenu pour la MDC1
10	GROUPEMENT TERRABO INGENIEURS CONSEILS/FASO INGENIERIE/GIC SENEGAL	conforme	7, 10 et 29	conforme	6	Déjà retenu pour la MDC1
9	AGEIM INGENIEURS CONSEILS	conforme	19	conforme	6	Déjà retenu pour la MDC1

## Résultats provisoires

3	TED/OZED INGENIEURS	conforme	12 et 2	conforme	5	Retenu
4	CAFI-B/NETD	conforme	40 et 15	conforme	5	Retenu
11	GROUPEMENT AC3E/GIC MALI	conforme	17 et 20	conforme	4	Retenu
14	GEFA/DECO/INGER	conforme	9, 19 et 18	conforme	4	Retenu
17	TECHNI CONSULT/MEMO	conforme	26 et 17	conforme	4	Retenu
1	ACIT GEOTECHNIQUE/TR ENGINEERING/AQUATIS CONSULTANCE	non conforme	8; 30 et 19	conforme	3	Preuve de la demande ou de l'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs non fourni pour le bureau AQUATIS AQUATIS
12	CINCAT INTERNATIONAL	conforme	16	conforme	3	Non retenu pour MDC2
13	CETRI/GERMS	conforme	20 et 18	conforme	3	Non retenu pour MDC2
5	GERTEC/ICR	conforme	10 et 12	conforme	1	Non retenu pour MDC2
7	GROUPEMENT 2EC/HORSE	conforme	8 et 16	conforme	0	Non qualifié Pas d'expérience analogues au cours des cinq dernières années
18	GIS TUNISIE/AICET	Pas de précision du lot de soumission dans la lettre de manifestation d'intérêt				

### MDC3 : contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage d'environ 16 186 ml de voiries urbaines pour la commémoration du 11 décembre 2019 à Tenkodogo

N°	Nom du Candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références analogues	Commentaires
2	BECOTEX /CAEM	conforme	14 et 23	conforme	8	Retenu
15	ACE	conforme	15	conforme	8	Déjà retenu pour la MDC 1
8	GROUPEMENT CEITP /HYDROARCH /GEO- CONSULT	conforme	9 NP et 16	conforme	7	Déjà retenu pour la MDC 1
10	GROUPEMENT TERRABO INGENIEURS CONSEILS/FASO INGENIERIE/GIC SENEGAL	conforme	7, 10 et 29	conforme	6	Déjà retenu pour la MDC 1
9	AGEIM INGENIEURS CONSEILS	conforme	19	conforme	6	Déjà retenu pour la MDC 1
3	TED/OZED INGENIEURS	conforme	12 et 2	conforme	5	Déjà retenu pour la MDC 2
4	CAFI-B/NETD	conforme	40 et 15	conforme	5	Déjà retenu pour la MDC 2
11	GROUPEMENT AC3E/GIC MALI	conforme	17 et 20	conforme	4	Déjà retenu pour la MDC 2
14	GEFA/DECO/INGER	conforme	9, 19 et 18	conforme	4	Déjà retenu pour la MDC 2
17	TECHNI CONSULT/MEMO	conforme	26 et 17	conforme	4	Déjà retenu pour la MDC 2
1	ACIT GEOTECHNIQUE/TR ENGINEERING/AQUATIS CONSULTANCE	non conforme	8 ; 30 et 19	conforme	3	Preuve de la demande ou de l'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs non fourni pour le bureau AQUATIS
12	CINCAT INTERNATIONAL	conforme	16	conforme	3	Retenu
13	CETRI/GERMS	conforme	20 et 18	conforme	3	Retenu
5	GERTEC/ICR	conforme	10 et 12	conforme	1	Retenu
6	SOSID IMMO SARL		2	conforme	0	Non qualifié : Pas d'expérience analogue au cours des 5 dernières années
7	GROUPEMENT 2EC/HORSE	conforme	8 et 16	conforme	0	Non qualifié : Pas d'expérience analogue au cours des 5 dernières années
18	GIS TUNISIE/AICET	Pas de précision du lot de soumission dans la lettre de manifestation d'intérêt				

### AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

**Appel d'offres restreint accéléré n°2019/002/AORA/Agetib du 07 février 2019 relatif aux travaux de réhabilitation de la route Dori (EMB RN 23) Djomga – Essakane Site suivant autorisation pour le recours à la procédure d'appel d'offres restreinte et accélérée n°2019/00019/MI/SG du 11 février 2019. Financement : FSR-B & IAMGOLD ESSAKANE SA**  
**Publication : lettre d'invitation n° 2019-001 à 003/Agetib/DG/SPM-IS du 11/02/2019**

**Date de d'ouverture des plis : jeudi 21 février 2019 - Nombre de plis reçus : 03. Date de délibération : vendredi 01<sup>er</sup> mars 2019**  
**Résultats des attributions suivant la délibération de la Commission d'attribution des Marchés (CAM) de l'Agetib du 1er mars 2019**

Soumissio-nnaires	Montant FCFA				Observations
	Lu HTVA	Lu TTC	Corrigé HTVA	Corrigé TTC	
<b>Groupeement O2 /EKS SA</b>	1 124 248 150	1 326 612 817	1 124 248 150	1 326 612 817	<b>Conforme</b>
<b>SONAF SA</b>	1 211 683 000	1 429 785 940	1 211 683 000	1 429 785 940	<b>Conforme</b>
<b>ECW SARL</b>	1 412 957 000	1 667 289 260	1 412 957 000	1 667 289 260	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire :</b>	<b>Groupeement O2 /EKS SA pour un montant d'un milliard trois cent vingt-six millions six cent douze mille huit cent dix sept 1 326 612 817 avec un délai d'exécution de six (06) mois</b>				

## **Résultats provisoires**

### **MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

#### **COMMUNIQUE**

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Appel d'Offres Ouvert N°2018-036/MUH/SG/DMP du 27/07/2018 relatif à l'exécution des travaux de construction d'une école secondaire dans le relais cité de Dapelogo , et dont les résultats ont été publiés dans le quotidien des marchés publics N° 2433 à 2435 du mardi 30 octobre au 1er novembre 2018, que ledit appel d'offres est annulé.

*Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM),*

**Bagaré Saidou DIALLO**

### **SONAPOST**

#### **COMMUNIQUE**

Le Président de la commission d'attribution des marchés de La Poste Burkina Faso informe les soumissionnaires que la demande de propositions N°2018-021/DG.SONAPOST/DPM/DM suivant la lettre d'invitation du 17 décembre 2018 pour le recrutement d'un cabinet en vue d'accompagner la Poste Burkina Faso à la création d'un établissement de crédit est annulée pour vice de procédures. La procédure sera reprise sur la base de la publication des résultats dans le quotidien N°2427 du lundi 22 octobre 2018.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur la compréhension de tous.

**Désiré OUEDRAOGO**

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

**<http://www.dgmp.gov.bf>**

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 14 à 17**

\* **Marchés de Travaux**

**P. 18**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### **MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT**

#### **Fourniture de pauses-café, pause déjeuner et cocktail au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI)**

**Avis de demande de prix à commandes  
N°2019-023/MINEFID/SG/DMP du 01/03/2019**

**Financement : Fonds d'équipement de la DGI, exercice 2019**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2019, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement

1- La Directrice des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pauses-café, pause déjeuner et cocktail au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en trois (03) lots :

**Lot 1** : fourniture de pause-café, pause déjeuner et cocktail lors des ateliers, séminaires et formations au profit de la DGI à Ouagadougou;

**Lot 2** : fourniture de pause-café, pause déjeuner et cocktail lors des cadres de concertation, cérémonies et autres activités au profit de la DGI à Ouagadougou ;

**Lot 3** : fourniture de pause-café et pause déjeuner lors des ateliers, formations et autres activités au profit de la DGI à Koudougou.

**N B** : un soumissionnaire ne peut être attributaire des lots 1 et 2 en même temps.

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2019, et le délai d'exécution de chaque commande pour chaque lot ne devrait pas excéder quinze (15) jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le ven-

dredi de 7h30 à 16h00.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) FCFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1 et quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot 2 et le lot 3 devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **15 mars /2019 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

*Présidente de la Commission d'attribution des marchés*

**K.Céline Josiane OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Acquisition de matériel informatique au profit des DRTMUSR

Avis de demande de prix N° : 2019-0022  
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2019

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2019, du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.

Le Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériel informatiques au profit des DRTMUSR tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en lot UNIQUE.

Les candidats intéressés par la présente demande de prix doivent fournir :

- une attestation de situation fiscale;
- une attestation de situation cotisante;
- une attestation de non engagement au Trésor Public;
- une attestation de la Direction Chargée de la réglementation du travail et des lois Sociales;
- une attestation de d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier légalisée;
- une attestation de non faillite valable pour l'année au cours de laquelle elle a été Délivrée;
- un agrément technique de la Catégorie B du domaine 1 relatif à la vente, installation et maintenance de matériels et de logiciels informatiques, conformément à l'arrêté conjoint n°2016-040/MDENP/MINEFID du 10-12-2016 portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément technique en matière informatique.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots (sans objet). Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot (sans objet).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière, sis à l'Hôtel Administratif de Ouagadougou coté Ouest, 2ème étage. Tél : 25 48 89 68.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière, sis à l'Hôtel Administratif de Ouagadougou coté Ouest, 2ème étage. Tél : 25 48 89 68 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de UN MILLION (1 000 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière, sis à l'Hôtel Administratif de Ouagadougou coté Ouest, 2ème étage. Tél : 25 48 89 68, avant **le 15 mars 2019 à 9h00 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le directeur des Marchés Publics,  
Président de la Commission d'Attribution des Marché**

**Bienvenu PARE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES

**Entretien et la réparation de matériel roulant au profit du Programme d'Appui aux Statistiques Agricoles et Alimentaires et aux Systèmes d'Information sur la Sécurité Alimentaire (PASASISA)**

**Avis de demande de prix  
N°2019 /001f\_ /MAAH/SG/DMP  
FINANCEMENT : Budget Etat Exercice 2019**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2019, du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles.

1. Le Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricole dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de matériel roulant au profit du Programme d'Appui aux Statistiques Agricoles et Alimentaires et aux Systèmes d'Information sur la Sécurité Alimentaire (PASASISA) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en deux (02) lots distincts et indivisibles répartis comme suit :

- **Lot 1** : Entretien et réparation de véhicules au profit du PASASISA ;  
- **Lot 2** : Acquisition de pneus, batteries et lubrifiant au profit du PASASISA

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricole : tel 25 49 99 00, au poste 4019 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF).

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction des Marchés Publics/Président de la Commission d'Attribution des Marchés, avant **le 15 mars 2019, à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics Président de la CAM**

**Moussa Roch KABORE**

## MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

**Acquisition de fournitures d'atelier (matières d'œuvre) au profit de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)**

**Avis d'Appel d'Offres ouvert Accélééré  
N° :2019-01/ MJPEJ/ SG/ANPE du  
Financement : budget ANPE- gestion 2019**

Cet Avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2019, de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) lance un appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet l'acquisition de fournitures d'atelier (matières d'œuvre).

Le Directeur Général de l'ANPE sollicite des offres fermées de la part de candidats

éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de fournitures d'atelier (matière d'œuvre) au profit l'ANPE répartie en trois (3) lot que sont :

- **Lot 1** : à livrer dans les Centre Régionaux et Provinciaux de Formations Professionnelles du Centre, du Centre Sud, du Centre Est, de l'Est, du Nord de Koupèla ;

- **Lot 2** : à livrer dans les Centres Régionaux et Provinciaux de Formations Professionnelles des Hauts Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest, de Diébougou, de Boromo et de Sindou ;

- **Lot 3** : à livrer dans les Centre Régionaux de Formations Professionnelles du Plateau Central, du Centre Nord, du Sahel, du Centre Ouest et de la Boucle du Mouhoun.

La passation du Marché se fera par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au secrétariat de la Direction Générale de l'ANPE sise à la cité An3 à côté des rails, numéro de téléphone : 25 30 77 40/54 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale.

Les exigences en matière de qualifications sont : voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA par lot à l'Agence Comptable. La méthode de paiement sera en numéraires ou par chèque. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main à main.

Les offres devront être soumises au Directeur Général au plus tard le **20 mars 2019 à 09h00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA pour chaque lot établi au nom de l'Agence Nationale Pour l'Emploi ANPE conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20 mars 2019 à 09h 00** à l'adresse suivante : sise à la cité An3 à côté des rails

**Le président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Frédéric KABORE**  
Chevalier de l'Ordre National



## SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

### Réparation d'un transformateur de puissance 33/15 kV-15 MVA du poste de la Patte d'Oie

Avis de demande de prix n° 005/2019

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance une demande de prix ayant pour objet la réparation d'un transformateur de puissance 33/15 kV-15 MVA du poste de la Patte d'Oie tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources propres de la SONABEL.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux à exécuter sont en un lot unique comme suit :  
Réparation d'un transformateur de puissance 33/15 kV-15 MVA du poste de la Patte d'Oie.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 60 jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat du Département des Marchés, 3ème étage à la SONABEL Siège Ouagadougou.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de la Direction des Marchés et du Patrimoine au Siège de la SONABEL à Ouagadougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) F CFA.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (2) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat du Département des Marchés au Siège de la SONABEL à Ouagadougou, **le 15 mars 2019 à 9 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**François de Salle OUEDRAOGO**

**Officier de l'Ordre National**

## SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

### Fourniture, l'installation et la mise en service de divers équipements dans les centrales élec- triques de Bagré, Tourni -Nioufila et de Bobo II

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)  
AAO N° 37/2018

1. La SONABEL a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2018, afin de financer la fourniture, l'installation et la mise en service de divers équipements dans les centrales électriques de Bagré, Tourni -Nioufila et de Bobo II, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants :

Lot 1 : fourniture, installation et mise en service d'une pompe immergée à la centrale thermique de Bobo II

Lot 2 : fourniture, installation et mise en service de deux (2) régulateurs de vitesse à la centrale hydroélectrique de Tourni

Lot 3 : Fourniture de joints des transformateurs de la centrale hydroélectrique de Bagré

Lot 4 : Fourniture et installation d'une unité compacte de production d'eau potable de la centrale hydroélectrique de Bagré

Lot 5 : Fourniture, installation et mise en service d'un RTU-consignateur d'états à la centrale hydroélectrique de Bagré

Lot 6 : Fourniture, installation et mise en service d'un RTU-consignateur d'états à la centrale thermique de Bobo II

3. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONABEL au Département des Marchés au 3ème étage ou aux adresses mail suivantes : blandine.kabore@sonabel.bf et courrier@sonabel.bf et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat du Département des Marchés 3ème étage porte n°88 de 10h à 12 h et de 14h 00 à 15 h.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : trente mille (30 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 4 , cinquante mille (50 000) FCFA pour chacun des lots 3 et 6 et cent cinquante mille (150 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 5 à l'adresse mentionnée ci-après : caisse siège au premier étage de la SONABEL . La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à la BICIA-B Burkina FASO. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré au secrétariat du Département des Marchés sur présentation de la preuve du paiement du coût du Dossier.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Département des Marchés, 3ème étage, porte 88 au plus tard **le 05 avril 2019 A 9 heures**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 1 : trois cent soixante mille (360 000) FCFA,

Lot 2 : sept millions deux cent mille (7 200 000) FCFA,

Lot 3 : un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA,

Lot 4 : neuf cent mille (900 000) FCFA,

Lot 5 : cinq millions huit cent cinquante mille (5 850 000) FCFA,

Lot 6 : deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) FCFA,

ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister le ..... à **9h** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage de la SONABEL.

**Le Directeur Général**

**François de Salle OUEDRAOGO**  
Officier de l'Ordre National

### Réalisation de travaux de réhabilitation du laboratoire du Prytanée Militaire de Kadiogo (PMK) à Ouagadougou

**Avis de demande de prix**  
**N°2019-0073/MDNAC/**  
**Financement : Budget de l'Etat gestion 2019**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2019, du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.

1. Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en un lot unique comme suit : réalisation de travaux de réhabilitation du laboratoire du Prytanée Militaire de Kadiogo (PMK) à Ouagadougou.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois (03) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants sis dans les anciens locaux du SND / Téléphone : 2533 15 85/25 41 90 43 01 BP 496 OUAGADOUGOU 01.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants sis dans les anciens locaux du SND / Téléphone : 25 33 15 85/25 41 90 43 01 BP 496 Ouagadougou 01 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la DGCMEF.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants sis dans les anciens locaux du SND / Téléphone : 25 33 15 85/25 41 90 43 01 BP 496 OUAGADOUGOU 01, avant **le 14/ 03/ 2019 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Intendant Colonel Major Moussa TAPSOBA**  
Officier de l'Ordre de l'Etalon



# SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE  
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr  
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

## Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....

Fonction : .....

Entreprise / Société : .....

Adresse / Téléphone : .....

Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : ..... 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : ..... 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : ..... 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : ..... 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce  ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement : ....., Fin d'abonnement : .....

Fait à ....., le...../...../20.....

*Le Souscripteur*

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,  
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"  
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

# Marchés Publics



- \* Marchés de Fournitures et Services courants
- \* Marchés de Prestations Intellectuelles
- \* Marchés de Travaux

